

LES ECHOS



EDITO

Glyphosate, pesticides, ces mots vous les avez entendus souvent durant l'été. Une réglementation de plus en plus stricte régit leur utilisation par les communes. A Saint-Maurice-de-Beynost, nous avons opté pour le zéro phyto, préférant le désherbage manuel, plus long, plus pénible pour les personnels, mais aussi meilleur pour la santé des Mauriciens. Nous respectons donc scrupuleusement la loi. Au mois de juillet, les députés ont repoussé un projet de loi visant à interdire l'utilisation des pesticides agricoles près des lieux de vie de personnes fragiles (écoles, crèches, maisons de retraite). A Saint-Maurice-de-Beynost, trois établissements sont mitoyens de parcelles agricoles recevant des traitements phytosanitaires. Ce vote de l'assemblée génère donc une situation ubuesque où la loi contraint les villes à être vertueuses en matière d'environnement mais autorise la culture intensive à l'intérieur de ces mêmes villes. Pour mettre tout cela en cohérence, je proposerai aux agriculteurs de convertir ces parcelles en agriculture bio, en espérant ne pas avoir à prendre un arrêté interdisant les pesticides comme le projet de loi le prévoyait.



Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost

ZOOM SUR EN PAGE 2



⊙ Il y a 100 ans, la France ...

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 4

- ⊙ Service enfance
- ⊙ Campagne de stérilisation
- ⊙ Le centenaire de l'Armistice
- ⊙ Retour sur le forum des Mauriciens
- ⊙ Colis de Noël et repas des aînés
- ⊙ Retour sur les journées du patrimoine
- ⊙ Les traitements phytosanitaires
- ⊙ Les travaux municipaux

VIE ASSOCIATIVE PAGES 4 A 7

- ⊙ Club Amitié Loisirs
- ⊙ La boîte française
- ⊙ Le Twirling bâton
- ⊙ Saint Maurice Tennis
- ⊙ Les JSP
- ⊙ Le Sou des écoles
- ⊙ Ain Sud Foot
- ⊙ Le Train miniature
- ⊙ ARTEMIS

VIE PRATIQUE PAGES 7 A 8

- ⊙ Chorale coeur à coeur
- ⊙ Déclaration de ruches
- ⊙ Formation armée
- ⊙ Forum pour l'emploi
- ⊙ Octobre rose
- ⊙ Conférence débat
- ⊙ Agenda - Etat Civil - Permanences

IL Y A CENT ANS, LA FRANCE ... LE 11 DU 11^{EME} MOIS A 11 HEURES - ARMISTICE DE LA GRANDE GUERRE



Comment Saint Maurice de Beynost va-t-il célébrer cet événement ? En effet, comment ne pas oublier tous ces poilus, qui croyaient partir pour quelques mois et qui ne sont jamais revenus. Des millions de morts civiles et militaires.

La commune organise une commémoration à la hauteur de l'événement :

- Jour du 11 novembre 9 heures messe à l'église Saint Maurice montée de la Paroche.
- 9 heures 45, cérémonie au monument aux Morts.
- 10 heures 30 parc de la Sathonette, inauguration de l'exposition organisée par la municipalité, suivie d'un vin d'honneur. Visite ouverte jusqu'à 17 heures.

6 thèmes choisis :

- Les Poilus de Saint Maurice de Beynost.
- Histoire du monument aux Morts
- La vie quotidienne au village pendant cette période.
- Les pays en guerre.
- Des batailles marquantes.
- Les tranchées ...

14 heures 30 théâtre « paroles de poilus », par le groupe théâtre d'Artémis.

Vendredi 16 novembre 20 heures conférence par le Dr Jean-Marie Turgis sur l'avancée de la médecine et de la chirurgie pendant la Grande Guerre. Les avancées remarquables imposées par les circonstances, sont pour certaines, encore d'actualité aujourd'hui.

Toute la semaine suivant le 11 novembre, ouverture pour la visite par les écoles.



Soldats du Pays de Gers après une marche de deux jours. Cette carte a été expédiée le 23 février 1916 par Gandonne (accroché à droite) à sa marraine à Disonne.



SERVICE ENFANCE

Cet été l'Accueil de loisirs a affiché complet en accueillant une moyenne de 60 enfants par jour, avec certaines journées un effectif de 88 enfants. Le soleil a été au rendez-vous pendant les 5 semaines d'ouverture. Ce qui a permis aux diverses activités, jeux et sorties à la journée de se dérouler dans les meilleures conditions. Cela fait maintenant un mois que les enfants ont repris le chemin de l'école. Même si l'articulation des différents temps scolaires a changé, notre exigence quant au bien-être et à l'épanouissement des enfants reste la même. Sur l'ensemble des temps péri et extrascolaires les animateurs et animatrices du service, diplômés et expérimentés, sont présents pour encadrer les enfants et leur proposer de nouveaux projets et de nouvelles activités dans un environnement adapté et un cadre sécurisé. Comme toujours, nous restons bien évidemment à l'écoute des enfants et nous remercions les utilisateurs pour la confiance qu'ils nous accordent depuis maintenant plusieurs années.

LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Pour célébrer le centenaire de l'armistice de 1918, la municipalité organise une série de manifestations : exposition, pièce de théâtre, conférence sur les avancées de la médecine dans ces années de guerre, des visites pour les enfants des écoles. Vous trouverez tous les détails dans le ZOOM en page 2 de ce numéro.

COLIS DE NOEL DE JEUNER DES ANES - INSCRIPTION - DERNIERS JOURS

Les Mauriciens et Mauriciennes de 65 ans et plus doivent retourner leur coupon d'inscription « COLIS DE NOEL ou REPAS », en mairie, avant le 5 octobre 2018. Les personnes non inscrites en 2017 joindront un justificatif de domicile ou le dernier avis d'impôt foncier. Le portage de colis à domicile pour raison de santé doit être demandé si possible lors de l'inscription. Les conjoints de moins de 65 ans ou accompagnateurs sont les bienvenus au repas (Repas payant). L'inscription des résidents de la Roseraie et des Mimosas se fait par l'intermédiaire des établissements.

PATRIMOINE AFFLUENCE RECORD

Cette année la bibliothèque proposait pour les J.E.P. (journées européennes du patrimoine) la visite commentée de l'ancienne église montée de la Paroche. Construite au XII siècle, enrichie de deux chapelles au XV et XVI siècles, amputée de son clocher à la révolution, malgré les aléas du temps, des modes, elle a préservé «une vraie spiritualité» dira une visiteuse. Robert Turgis, dévoué passionné guidait la visite qui s'est démultipliée tant le samedi que le dimanche. Plus de 150 visiteurs ont dit leur plaisir de pénétrer un lieu toujours fermé. Parmi eux, beaucoup de jeunes familles de néo mauriciens habitués de la bibliothèque mais aussi des voisins de Beynost et Miribel qui suivent le parcours proposé par l'Office du Tourisme porteur de l'événement. L'Académie de Musique proposait un intermède musical avec les classes de hautbois et de flûte.



CAMPAGNE DE STERILISATION

Il est rappelé par les articles L2212-1, L2212-2 du Code générale des Collectivités Locales ainsi que par l'article L211-27 du Code Rural et de la pêche maritime, le maire est en charge de la police municipale et a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans la commune. A cet effet et après avoir signé une convention avec la SPA de LYON pour lutter contre la prolifération de chats errants sur le territoire de la commune, une campagne de stérilisation se déroulera du 1er au 29 octobre 2018 aux alentours de la Résidence Saint Maurice, secteur des Bottes. Cette campagne a pour but de capturer et de stériliser les chats non identifiés. La clinique vétérinaire de Miribel avec laquelle un partenariat a été conclu se chargera des opérations médicales. Il est rappelé tout à chacun de ne pas laisser son animal en divagation et de prendre toutes les mesures imposées par les lois et règlements pour en assurer la sécurité. Si votre animal de compagnie se fait capturer, n'hésitez pas à prendre contact avec la police municipale au 04.78.55.83.64. Il est utile de rappeler également que depuis le 1er janvier 2012, tout chat doit être identifié soit par un tatouage soit par une puce électronique conformément à la loi du 17 mai 2011.

LE FORUM DES MAURICIENS

Associer le monde économique avec le marché, la culture le sport et la solidarité avec les associations, les services avec la commune et la Communauté de Communes, est le pari réussi des élus. Ils s'étaient tous donné rendez-vous en ce samedi matin afin de présenter leurs activités et lancer la saison 2018-2019. Comme en 2017, c'est autour du marché hebdomadaire place Charles de Gaulle, et proche du Centre Social et Culturel Artémis que la municipalité avait organisé cette manifestation. Tous les ingrédients étaient réunis : nombreux participants (associations sportives, culturelles, sociales, de services, et services municipaux et communautaires), une météo idéale, la découverte du marché pour certains, les habitants s'étaient déplacés en nombre. Les commerçants du marché proposaient d'estimer le poids de deux paniers garnis gratuits qui ont animé cette matinée. La municipalité remercie tous les participants qui, d'une manière ou d'une autre, ont pris part à cette manifestation conviviale et leur donne rendez-vous en 2019.



LES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

Les lois répressives sur l'application des produits phytosanitaires. (Arrêté du 12 septembre 2006, arrêté du 27 juin 2011, loi « Labbé » 2014-110 du 6 février 2014 et du 17 août 2015) indiquent :

- Interdiction d'utiliser tous produits au 1er janvier 2017 sur espaces verts et voiries (sauf cimetières et espaces sportifs et les produits de bio-contrôle, produits à faible risque et produits à l'usage autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique)
- Interdiction de traiter par vent égal ou supérieur à force 3 (19 km/heure maximum).
- Interdiction de traiter à moins de 5m d'un point d'eau.
- Obligation d'afficher 24h avant traitement le produit utilisé, la date, durée d'éviction du public.
- Obligation de fermer les zones traitées au public.
- Interdiction de tout accès à la zone traitée durant 6h au minimum.

LES TRAVAUX MUNICIPAUX

En ce mois de septembre, les travaux de rénovation et de remise en état continuent.

- La réfection des voiries et l'enfouissement des réseaux avenue des écoles et avenue de la gare se poursuivent, ces travaux devraient s'achever avant la fin de l'année.
- La rénovation des bâtiments avance, avec la mairie qui a vu la montée d'escaliers centrale restaurée par un rajeunissement des peintures, de nouvelles dalles de plafond et un nouvel éclairage par pavés leds. Les toilettes du demi-étage rénovées avec de nouveaux équipements sanitaires, la pose de faïences et de nouvelles peintures. Les aménagements liés au changement de chaudière sont eux aussi maintenant terminés.
- La réhabilitation des ouvrages d'art, avec la réception du rapport de diagnostic de la réhabilitation du pont Maurice Cuzin sur la voie ferrée. Le cabinet chargé de l'étude a rendu son verdict et les préconisations qui doivent être mises en œuvre. La phase d'avant-projet pour la réalisation de ces travaux est en cours. Le devis estimatif s'élève aujourd'hui à un montant de 215 280.00€.
- La police municipale a reçu son nouveau véhicule qui est en cours d'aménagement spécifique, il vous sera présenté précisément dans le prochain numéro des Echos de Saint Maurice de Beynost.



CLUB AMITIÉ LOISIRS

Samedi 8 septembre, le club Amitié Loisirs participait au Forum des Mauriciens, le stand tenu par nos bénévoles a reçu un nombre important de visiteurs qui se sont intéressés aux nombreuses activités proposées par le club. Dans les prochaines semaines, le club propose :

- Jeudi 4 octobre : visite du musée des arts, départ 13 heures.
- Vendredi 19 octobre 13 heures 30, concours de coinche à la salle des fêtes, ouvert à tous.
- Mercredi 24 octobre 10 heures : réunion du Conseil d'administration.
- Jeudi 15 novembre midi : repas beaujolais.
- Dimanche 25 novembre : vente annuelle à la salle des fêtes à partir de 10 heures.



LA BOXE FRANÇAISE

Le samedi 20 octobre 2018 à partir de 19h, le club de Savate Boxe Française (CSSBF) organise le 1er tour Auvergne Rhône-Alpes du championnat de France combats 1ère et 2ème série masculin et féminin. Une quinzaine de combats auront lieu tout au long de la soirée qui se déroulera au gymnase Saint Martin de Miribel. Venez nombreux encourager nos boxeurs du CSSBF - Valentin Pellet - Pierre Josserand - Morgan Di-Giacomo. Renseignements auprès de Serge au 06 60 73 62 71.



SAINT MAURICE TENNIS

Le jeudi 11 octobre à 19 heures 30 se tiendra l'assemblée générale du club de tennis, avec la participation de Gilles Moretton. Auparavant, à 18 heures celui-ci tiendra une conférence à destination des jeunes de l'école de tennis. Le club compte sur une forte participation des adhérents à ces deux réunions.



LE SOU DES ECOLES

Le bureau du Sou des Ecoles s'est renouvelé comme suit : Présidente : Amandine ROGER ; Vice-présidente : Béatrice MENCHON ; Secrétaire : Julie REYNAUD ; Secrétaire adjointe : Sandrine ALMECIJA ; Trésorière : Sylvie BOUVET ; Trésorière adjointe : Amandine CHAPOTON.



AIN SUD FOOT

CLASSES A HORAIRES AMENAGEES

Le club d'Ain Sud Foot a mis en place depuis septembre une classe à horaires aménagés FOOTBALL au collège Anne FRANK de Miribel. 25 élèves de 6ème encadrés par Franck GRAVA, éducateur diplômé, participent pendant 2 heures le lundi de 16h à 18h à une séance d'entraînement au stade du collège.



UNE RENTREE REUSSIE

Cette saison encore le club d'Ain Sud Foot fait le plein au niveau des licenciés avec environ 450 enfants âgés de 5 à 17 ans. Tous ces footballeurs ont repris «la compétition» depuis le 15 septembre 2018.



AIN SUD FOOT (SUITE)

LES PROCHAINS MATCHES AU FORUM

7 octobre 15 heures, Ain Sud Foot 2 reçoit Lyon Montchat
20 octobre 18 heures, Ain Sud Foot 1 reçoit Thiers
28 octobre 14 heures 30, Ain Sud Foot 2 reçoit FC Péageois

STAGES VACANCES TOUSSAINT

Le club d'Ain Sud Foot organise pendant les vacances de Toussaint des stages ouverts aux licenciés et non licenciés pour les enfants âgés de 5 à 13 ans.
Du 22 au 26 octobre 2018.
Du 29 octobre au 2 novembre 2018.
Renseignements et inscriptions auprès de Franck GRAVA au 06.59.23.28.64 ou sur ainsudfoot.footeo.com



ARTEMIS

ATELIERS PARENTS ENFANTS

Il n'y a plus d'école le mercredi matin ! ARTEMIS vous propose ainsi de participer aux ateliers « Parents / Enfants » ou grands-parents / petits-enfants. Ces ateliers ont pour but de renforcer les liens entre les parents et les enfants. Ils sont présentés en quatre catégories (Yoga, jeux, atelier manuel et expression). Ces activités permettent de développer la patience, d'acquérir des connaissances et de partager nos expériences afin de pouvoir reproduire chaque activité à la maison pour continuer à entretenir le lien entre les parents et les enfants. Les activités se dérouleront :



- Les mercredis en période scolaire de 9h30 à 11h30 avec Christopher, accompagné des salariés et bénévoles d'ARTEMIS ;
- Les mercredis pendant les vacances scolaires de 15h à 17h c'est cuisine avec Mélanie.

Pour participer à ces activités, il faudra s'inscrire au plus tard le samedi précédent. Elles sont gratuites, ouvertes uniquement aux adhérents (un seul adhérent par famille suffit). En espérant vous voir en famille !

FÊTE DE LA SOUPE

Nouvelle édition de la fête de la Soupe sur Saint Maurice de Beynost ! Artémis, en partenariat avec : le club Amitié Loisirs, l'École maternelle de Saint Maurice, le Relais d'Assistants Maternelles, l'EAJE Françoise Dolto, vous invitent à l'événement !

Pour participer, munissez-vous de vos plus belles casseroles et préparez votre soupe préférée ! Rédigez votre recette et apportez votre soupe le jeudi 11 octobre entre 16 et 19h et vendredi 12 octobre entre 9h et 14h.

Puis : rejoignez-nous sur la place Charles de Gaulle à partir de 16h Vendredi 12 octobre.



TRAIN MINIATURE

Pour la 7ème année consécutive, l'association Train Miniature Mauricien organise son exposition de modélisme à la salle des fêtes le dimanche 21 Octobre. Tous les Mauriciens sont les bienvenus pour venir contempler des maquettes à diverses échelles ainsi que des réseaux de trains miniatures qui seront présents le temps d'une journée pour l'enchantement des petits et des grands. L'entrée est gratuite mais les enfants devront être accompagnés par des adultes.



BOÎTE À PENSER : BIEN VIEILLIR

Des habitants se réunissent pour proposer un programme d'animation à destination des personnes âgées, vous voulez vous joindre à eux ?

La boîte à penser « Bien vieillir » : Jeudi 4 octobre de 10h à 12h. La boîte à penser, qu'est-ce que c'est ? Réfléchir, proposer des idées, donner un coup de main... tout est possible !

CINEMA D'ANTAN

Vendredi 26 octobre, à partir de 15h, venez profiter d'un film culte du patrimoine français « La folie des grandeurs ». Quoi de plus agréable que de rire au son de la voix de Louis De Funès en dégustant du popcorn ? 1€ la place avec une boisson incluse. Réservez vite vos places !

COMMUNICATION ET PARENTALITÉ BIENVEILLANTE

Vendredi 19 octobre, à 20 heures, venez profiter d'un spectacle humoristique autour de la parentalité. Parce qu'être parent n'est pas de tout repos, les artistes vous proposent des situations vécues, des anecdotes et des rires... inscrivez-vous à Artémis (2€/personne) ! babysitting possible sur inscriptions. Les 3 centres sociaux de la Côteière vous attendent.



ARTEMIS (SUITE)

VACANCES ARTE JEUNES

A peine rentrés de vacances, les animateurs d'Arte Jeunes se sont empressés de préparer les vacances d'Automne. Est-ce un moyen de prolonger les vacances et d'adoucir le retour au travail ? Sans doute, mais c'est aussi pour avoir du temps de préparation et créer un programme d'activité qui envoie du gros ! Depuis belle lurette, Halloween a retraversé l'Atlantique pour ambiancer l'arrivée de l'Automne d'histoires étranges et fantastiques. Un parfum d'horreur planera donc durant les vacances d'Automne. Au programme : des sorties, des journées inter-centres, des grands jeux et des activités manuelles, tout cela assaisonné de façon sanguinolente ! Sortie du programme la semaine du 1 octobre.



FÊTE DE LA PETITE ENFANCE

1ères pages est une opération du ministère de la Culture relayée par le Département de l'Ain. Un livre est offert à tous les enfants, nés ou adoptés en 2017. Notre département a intégré ce cadeau dans le dispositif « Graines de lecteurs » avec un concours de jeunes lecteurs. Cinq livres présélectionnés par les bibliothécaires sont proposés à la lecture pour les 0/3 ans et cinq autres pour les 4/5 ans. Plus de 5000 jeunes participent. La bibliothèque de Saint Maurice s'est entourée de nombreux partenaires : le Multi accueil, le Relais Assistants Maternelles, l'école maternelle Saint Exupéry. Au total ce sont plus de 200 jeunes mauriciens de 0 à 6 ans qui ont participé au choix du livre. Le grand vainqueur de l'année est « Chut ! Pas de bruit bébé phoque est endormi ». Dès le 1er octobre, les familles concernées peuvent venir retirer leur livre à la bibliothèque. A cette occasion nous vous proposons une journée de fête pour les tout-petits le samedi 20 octobre :

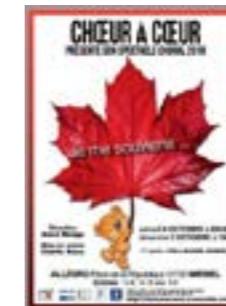
- Accueil à 9h30 à la bibliothèque pour des animations autour du livre kamishibais, raconte tapis, malle de livres thématiques,
- A 11h spectacle petite enfance dans la salle de danse, avec L'Arbre Canapas « Prises de bec ».
- A 12 heures un jardin gourmand clôturera la matinée.

VIE PRATIQUE

CHORALE CHOEUR A CHOEUR

La chorale de Miribel, « Chœur à Cœur », présente son nouveau spectacle musical 2018. Le 6 octobre à 20h30 et le 7 octobre à 15h00. Le thème de cette année, «Le Canada». Le concert se déroulera à la salle de l'Allegro, place de la république à Miribel 01. La première partie des deux séances sera assurée par «Full Bloom Gospel», groupe vocal de Vienne 38. La réservation et les renseignements peuvent se faire :

- Par téléphone : 06 01 74 39 70.
- Par le site Billet Web, prix d'entrée en prévente 13€, prix des billets sur place, 14€. (Pour les enfants de 8 à 15 ans, 5€)



FORMATION ARMÉE

Sessions de formation pour les 18-25 ans. Le Centre du Service Militaire Volontaire recrute régulièrement des sessions de formation, à Ambérieu-en-Bugey. Ce dispositif vise l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (18 à 25 ans de nationalité française) et non la carrière militaire : Il s'agit d'une remise à niveau scolaire, d'une formation citoyenne et professionnelle, d'une formation au permis B ou au permis poids lourd. Les stagiaires volontaires sont logés, nourris et blanchis. Ils perçoivent une rémunération fixe de 315€ complétée par les droits au chômage ou l'allocation « Région ». Un emploi est possible également en tant que personnel encadrant dans les domaines des ressources humaines et de l'apprentissage de la conduite automobile (mêmes conditions d'âge). Pour plus de renseignements : Madame Muriel PROVENÇAL - Référente action Service Militaire Volontaire.

DECLARATION DE RUCHES

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre. La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018)

FORUM POUR L'EMPLOI

Jeudi 11 octobre de 9h à 13h
Venez rencontrer les professionnels de l'emploi : 35 recruteurs (plus de 110 postes à pourvoir), 8 organismes de formation et venez assister à 2 ateliers sur les métiers de l'industrie et du numérique. Complexe du Mas de Roux
40 rue du midi - 01700 BEYNOST.

AGENDA

Ven. 12 oct	CIDFF - ARTEMIS Permanence emplois
Ven. 12 oct 16h	ARTEMIS Fête de la soupe
Dim. 14 oct	ARTEMIS Randonnée pédestre
Mar. 16 oct	Saint-Maurice-Tennis Forum inter entreprises
Ven. 19 oct	Club Amitié Loisirs Concours coinche
Ven. 19 oct 20h	ARTEMIS Spentacle humoristique

Sam. 20 oct Dim. 21 oct.	Train miniature Exposition
Ven. 26 oct	CIDFF - ARTEMIS Permanence emplois
Sam. 27 oct	Anciens RPF et TPE Repas dansant
Sam. 27 oct 14h	Pétanque Triplettes mixtes
Mer. 31 oct	Sou des écoles Halloween

ETAT CIVIL

Naissances	
30/08	Dayena JEMAI
02/09	Layel BOUCHNAK
10/09	Souhil SOUDAKI
11/09	Mohamed BEN ABDALLAH
20/09	Alessia et Kalia LE QUANG
MARIAGES	
12/07	Omar OSMANI et Nadia CHAPUIS
28/07	Hervé DEVEISE et Céline MIRIBEL
11/08	Bertrand LEBERCHE et Agnès CECCALDI
15/09	Siomar OUAZIZ et Caroline MICHAUD
Décès	
29/08	Andrée VALENTINI Vve LINGELSER
31/08	Alain PASSARD
02/09	Fou Choy Son SECHAO
05/09	Jean-Pierre SIDHOUM

OCTOBRE ROSE

Octobre est le mois de mobilisation nationale contre le cancer du sein. C'est le moment de s'informer, de poser les questions restées sans réponse. C'est l'occasion de mobiliser les femmes que l'on aime : mère, sœur, compagne, amie... pour qu'elles comprennent tout l'intérêt du dépistage précoce de cette maladie. Dans l'Ain, l'ODLC est chargé d'organiser ce dépistage auprès des femmes dès 50 ans, en leur proposant d'effectuer gratuitement une mammographie tous les 2 ans. Cette surveillance effectuée régulièrement permet de déceler très tôt des anomalies, qui ne nécessiteront pas de chirurgie ni de traitements trop lourds. Pour en savoir plus : dépliants disponibles en Mairie, sur le site internet de l'ODLC (Office De Lutte contre le Cancer) - Dépistage des cancers dans l'Ain (12, Rue de la Grenouillère - 01000 Bourg en Bresse. Tél.04.74.45.30.30. www.depistagecancer01.org).



un nouveau restaurant !



CONFERENCE DEBAT



PERMANENCE

permanence des adjoints
Sur rendez-vous :

06/10	M. BRUGNOT Finances
13/10	L. EXTIER-PONS Affaires sociales
20/10	C. CHARTON Associations, culture, sport
27/10	P. GOUBET Maire

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h

14h - 18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h



Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er avril au 31 oct.

Du lundi au vendredi :

9h-11h45 et 14h00-18h45.

Samedi :

9h00-18h45 sans interruption.

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

©Directeur de la publication : P. GOUBET

©Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe du Club Amitié Loisirs, l'équipe d'Ain Sud Foot, l'équipe de Saint-Maurice Tennis, l'équipe du Sou des écoles, l'équipe d'ARTEMIS et l'équipe de la boxe française, l'équipe du Twirling Bâton, l'équipe du Train miniature et l'équipe des JSP.

©Mise en page : S. JUBAN

©Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland

©Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

©Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr